SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Maintenance nautique)

Entraînement professionnel - CAP maintenance nautique [fc73324db11c]

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maintenance nautique, veuillez visiter : capmaintenancenautique.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP maintenance nautique

Sujet blanc – CAP Maintenance nautique : prise en charge, entretien périodique et diagnostic

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Sujet blanc d'entraînement, non officiel. Il propose deux études professionnelles indépendantes en maintenance nautique. Toutes les entreprises, embarcations, valeurs, consignes d'atelier et données techniques de ce sujet sont fictives et créées pour l'exercice. Les seuils et prescriptions indiqués sont des consignes internes fictives propres aux cas, et ne constituent pas des valeurs constructeur réelles ni des règles réglementaires.

Le sujet est entièrement résoluble à partir des quatre documents ci-dessous. Répondez à toutes les questions en vous appuyant sur les données fournies. Pour les calculs, indiquez l'opération, le résultat et l'unité. Pour les réponses professionnelles, distinguez les faits constatés des hypothèses. Aucune réalisation matérielle n'est demandée : les activités d'atelier sont étudiées uniquement par écrit et ne sont pas remplacées par cette épreuve.

Les deux études sont fictives et distinctes : l'étude 1 concerne le bateau « Avel 520 » et l'étude 2 le bateau « Lagon 430 ». Les heures, stocks, mesures et consignes de chaque cas ne doivent pas être mélangés.

Document D1 — Étude 1 – Fiche de réception de l'Avel 520

Document pédagogique fictif – Atelier Rivage, réception du 6 octobre 2026.

La cliente, Mme Le Guen, dépose son bateau « Avel 520 », coque de plaisance de 5,20 m équipée d'un moteur hors-bord 60 ch, numéro de série fictif HB60-A520-184. Le compteur moteur affiche 186,4 h. La cliente prévoit une sortie le 10 octobre et demande « une révision avant de partir » ainsi qu'une vérification de la direction, qu'elle trouve parfois un peu dure à manœuvrer. Elle ne signale pas de voyant d'alarme ni d'arrêt moteur. Aucun essai en navigation n'a été effectué à la réception.

Le carnet d'entretien fourni par la cliente mentionne une intervention précédente le 15 mai 2026, à 146,4 h. Il indique que l'huile moteur et le filtre à huile ont été remplacés lors de cette intervention. Aucun autre élément du carnet ne précise une panne ou une réparation de direction. La cliente autorise les opérations prévues par le programme d'entretien interne présenté dans D2. Toute opération corrective supplémentaire doit faire l'objet d'une explication et d'un accord écrit préalable. Elle souhaite être appelée avant toute intervention hors programme.

À la réception, l'identification du bateau et du moteur a été recopiée sur la fiche de suivi. Le niveau d'heures a été relevé avec le contact coupé avant tout essai. Le bateau est stationné dans l'aire de préparation A, moteur à l'arrêt. Le poste de travail B est réservé pour le 8 octobre de 8 h à 12 h. L'atelier demande de noter séparément : les informations déclarées par la cliente, les constats réellement effectués, les opérations prévues et les demandes qui nécessitent un diagnostic complémentaire.

La cliente n’a pas demandé de remise en état de la direction sans diagnostic. Elle souhaite comprendre ce qui est inclus dans la révision et être informée des résultats avant la restitution. La communication à la cliente doit employer des mots compréhensibles, et expliquer les termes techniques si ceux-ci sont nécessaires. Le présent document ne contient aucun constat de défaut mécanique sur le bateau : la sensation de direction dure est un symptôme rapporté par la cliente, pas une cause déjà identifiée.

Document D2 — Étude 1 – Programme interne d’entretien et ressources disponibles

Consigne interne fictive de l’Atelier Rivage pour le cas Avel 520. Ces valeurs sont des données pédagogiques de l’exercice, et non des préconisations applicables à un moteur réel.

Pour ce cas, l’entretien périodique est planifié tous les 50 h moteur ou tous les 12 mois après la dernière intervention, selon l’échéance atteinte en premier. À la dernière intervention, le compteur était à 146,4 h et la date était le 15 mai 2026. L’opération prévue au prochain entretien comprend le remplacement de l’huile moteur et du filtre à huile, un examen visuel externe de l’hélice et un contrôle fonctionnel de la direction moteur arrêté. La direction signalée comme dure doit être consignée comme demande de diagnostic; le programme ne permet pas de conclure, à lui seul, que la direction présente un défaut.

Pour cette intervention, la fiche interne attribue les durées indicatives suivantes : remplacement huile et filtre, 2 h; examen visuel externe de l’hélice, 0,5 h; contrôle fonctionnel de la direction moteur arrêté, 0,5 h; mise à jour du suivi, rangement et vérification finale, 0,5 h. Le créneau du poste B est de 8 h à 12 h le 8 octobre. L’agent confirmé, Nora, est disponible durant tout le créneau. Le stagiaire participe sous sa supervision. Le responsable d’atelier valide les résultats avant la restitution.

Le stock réservé au dossier comprend un filtre à huile compatible portant la référence fictive FR-A52, deux bidons d’huile de 1,0 L et un bidon de 0,5 L. La quantité d’huile indiquée par la fiche interne pour cette intervention est de 2,1 L. Les emballages propres peuvent être triés séparément des déchets souillés selon le document D4. Le matériel de protection du bateau, le bac de récupération et l’outillage adapté sont disponibles au poste B. Si une pièce ou un outil requis manque, l’intervention correspondante est suspendue et le responsable est informé; aucune substitution non validée n’est prévue dans ce cas.

Ordre de planification proposé dans la fiche : vérifier l’identité du dossier et la disponibilité des ressources; préparer et protéger le poste; réaliser les opérations prévues par l’agent confirmé avec le stagiaire en participation; relever tout constat sans élargir le travail autorisé; traiter les déchets selon la consigne d’atelier; compléter le suivi et faire valider les résultats. Les tâches peuvent être réorganisées si une contrainte de sécurité ou de disponibilité apparaît. Le calcul de durée est une estimation de planification, pas une garantie de durée réelle.

Document D3 — Étude 2 – Dossier de diagnostic électrique simulé du Lagon 430

Document pédagogique fictif – Atelier des Dunes, dossier du 7 octobre 2026. Ce cas est indépendant de l’étude 1. Le bateau « Lagon 430 », numéro de dossier fictif LD-430-27, possède un circuit auxiliaire nominal de 12 V alimentant notamment l’éclairage de bord. Son propriétaire indique que l’éclairage paraît moins lumineux après plusieurs démarrages. Cette déclaration est un symptôme rapporté, pas une preuve de panne de batterie ou d’alternateur.

Pour les seuls besoins de cet exercice, la fiche technique pédagogique de l'équipement donne les critères internes suivants : après 30 minutes sans charge, la tension mesurée aux bornes de la batterie doit être comprise entre 12,6 V et 12,8 V; lors d'un contrôle de charge, la tension mesurée aux mêmes bornes au ralenti stabilisé doit être comprise entre 13,8 V et 14,4 V; la même plage de 13,8 V à 14,4 V est utilisée pour le relevé à 1 500 tr/min. Ces plages sont inventées pour ce dossier d'entraînement. Elles ne sont pas présentées comme des spécifications réelles de constructeur.

La procédure de mesure écrite pour le cas consiste à relever la tension, l'unité, le point de mesure et la condition de fonctionnement, puis à comparer chaque résultat à la plage correspondant à cette condition. Les relevés ci-dessous ont déjà été réalisés et consignés par un technicien confirmé dans un dispositif de contrôle adapté. Le candidat n'a pas à effectuer de mesure réelle, à mettre un moteur en marche, à manipuler une batterie ou à reproduire le protocole. Aucun démontage ni remplacement n'est autorisé sur la seule base de ces relevés.

Relevé	Condition indiquée sur la fiche	Point de mesure	Résultat consigné
M1	Après 30 min sans charge	Bornes de la batterie	12,2 V
M2	Moteur au ralenti stabilisé	Bornes de la batterie	12,4 V
M3	Moteur à 1 500 tr/min	Bornes de la batterie	12,5 V

La fiche de mesure ne comporte pas d'observation sur l'état interne de la batterie, les connexions, le circuit de charge ou un composant isolé. Elle ne contient pas non plus de résultat d'essai complémentaire. Les relevés permettent une comparaison avec les critères internes du cas, mais ne suffisent pas à désigner à eux seuls une pièce précise comme défectueuse. Le responsable d'atelier demande une conclusion proportionnée aux seules informations disponibles et une proposition de suite à faire valider par un technicien confirmé.

Document D4 — Consignes internes fictives de sécurité, de déchets et de compte rendu

Règles pédagogiques de l'Atelier des Dunes et de l'Atelier Rivage, créées uniquement pour ces deux cas. Elles ne prétendent pas reproduire une réglementation ni remplacer les consignes d'un constructeur ou d'un employeur réel.

Pour les travaux écrits dans ce sujet, aucune manipulation n'est demandée. En atelier, un stagiaire ne réalise une tâche que dans le cadre défini par l'agent responsable; il lui signale un doute, un symptôme nouveau, un équipement manquant ou une situation présentant un risque. Le responsable organise le poste, choisit les moyens adaptés et décide si une opération peut être engagée. Dans le dossier Lagon 430, les mesures électriques sont déjà relevées : l'exercice ne demande ni mesure sous tension ni intervention sur le circuit. Dans le dossier Avel 520, les opérations prévues sont limitées à celles décrites dans D2 et toute réparation supplémentaire attend l'accord de la cliente après diagnostic et explication.

Avant une intervention d'entretien dans le cas Avel 520, le dossier doit être identifié, le bateau protégé, les ressources vérifiées et le poste préparé. Les constats doivent rester distincts des déclarations de la cliente. Un résultat inattendu n'autorise pas à poursuivre une opération non prévue : il est consigné et transmis au responsable. La restitution ne présente pas comme réparé un élément qui n'a pas été contrôlé ou traité. Un compte rendu utile indique le bateau, la date, les opérations autorisées, les résultats disponibles et les suites proposées.

Pour le tri fictif de ces cas : l’huile usagée et le filtre souillé sont placés dans les contenants dédiés de l’atelier; les chiffons souillés sont séparés des chiffons propres; les emballages propres sont triés dans le bac prévu pour les emballages. Aucun liquide ne doit être versé dans un évier ou sur le sol. En cas de doute sur la catégorie d’un déchet ou sur le contenant approprié, le stagiaire arrête le tri de ce déchet et demande confirmation au responsable. Ces consignes de tri sont des règles internes créées pour le sujet.

Le message à la cliente ou au propriétaire doit être factuel, compréhensible et prudent. Il peut décrire une mesure comme « inférieure à la plage indiquée dans la fiche pédagogique »; il ne doit pas transformer cette comparaison en certitude sur une pièce non contrôlée. Une proposition de contrôle complémentaire peut être formulée, mais sa réalisation nécessite validation par le responsable et, lorsqu’elle dépasse les opérations déjà autorisées, accord préalable du client.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 45 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 – Réception et organisation de l’entretien de l’Avel 520

E1-Q1 · 3 point(s)

Relevez quatre informations d’identification ou de suivi utiles à la prise en charge de l’Avel 520, en indiquant pour chacune sa valeur exacte d’après le dossier.

Ressources : D1

E1-Q2 · 3 point(s)

À partir de l’intervalle interne de D2 et des données de D1, calculez l’heure moteur à laquelle l’échéance des 50 h sera atteinte, puis le nombre d’heures restant avant cette échéance au jour de la réception. Présentez les deux opérations et leurs unités.

Ressources : D1, D2

E1-Q3 · 3 point(s)

Calculez la quantité totale d’huile disponible au stock réservé et la quantité qui restera après l’opération prévue. Concluez si la quantité requise est disponible.

Ressources : D2

E1-Q4 · 3 point(s)

Additionnez les durées indicatives des quatre tâches de D2, puis calculez la marge restante dans le créneau de 8 h à 12 h. Donnez les résultats en heures et indiquez ce que cette marge signifie pour la planification.

Ressources : D2

E1-Q5 · 4 point(s)

Rédigez un message bref à Mme Le Guen qui distingue l’échéance d’entretien calculée, sa demande de vérification de direction et les conditions à respecter avant toute opération corrective hors programme.

Ressources : D1, D2, D4

E1-Q6 · 4 point(s)

Proposez une organisation écrite des tâches du 8 octobre en précisant le rôle du stagiaire, celui de l’agent confirmé et le moment où le responsable valide les résultats. Votre organisation doit rester dans le périmètre autorisé par les documents.

Ressources : D1, D2, D4

E1-Q7 · 3 point(s)

Indiquez la destination prévue dans D4 pour chacun des déchets suivants issus du cas : huile usagée, filtre souillé, chiffon souillé et emballage propre. Ajoutez la conduite à tenir si la catégorie d’un déchet est incertaine.

Ressources : D4

Étude 2 — Étude professionnelle 2 – Analyse de relevés de charge du Lagon 430

E2-Q1 · 3 point(s)

Pour chacun des relevés M1, M2 et M3, indiquez la condition de mesure et le point de mesure. Précisez pourquoi il faut comparer chaque résultat à la plage correspondant à sa condition.

Ressources : D3

E2-Q2 · 3 point(s)

Comparez séparément M1, M2 et M3 aux critères internes fictifs de D3. Pour chaque relevé, indiquez s’il est conforme ou non conforme à la plage qui lui correspond.

Ressources : D3

E2-Q3 · 4 point(s)

Calculez, en volts, l’écart de M1 par rapport à la limite basse de la plage de repos, puis les écarts de M2 et M3 par rapport à la limite basse de leur plage de charge. Indiquez le signe de chaque écart et ce qu’il exprime.

Ressources : D3

E2-Q4 · 4 point(s)

Formulez une conclusion de diagnostic qui sépare clairement les non-conformités constatées, le système qui nécessite une investigation et la pièce précise qui ne peut pas encore être désignée comme défectueuse.

Ressources : D3

E2-Q5 · 4 point(s)

Proposez la suite professionnelle à transmettre au responsable d’atelier : indiquez ce qui doit être consigné, qui doit valider la suite et pourquoi aucun remplacement ne peut être décidé à partir des seuls relevés fournis.

Ressources : D3, D4

E2-Q6 · 4 point(s)

Rédigez trois phrases destinées au propriétaire du Lagon 430 : une sur les mesures observées, une sur ce qu’elles permettent de conclure, et une sur la prochaine étape proposée. Employez un vocabulaire compréhensible et ne présentez pas une hypothèse comme un défaut confirmé.

Ressources : D3, D4

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- CAP - Maintenance nautique
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Maintenance nautique

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Maintenance nautique, classés par épreuve et par année :
capmaintenancenautique.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Maintenance nautique reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capmaintenancenautique.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.